

Dialogues autour des vitraux de l'église du Bois d'Oingt

2023-2025

Depuis des années, l'association « Bien vivre au Bois-d'Oingt » a alerté la commune de Val d'Oingt sur l'état des vitraux de l'église du Bois-d'Oingt.

Un bilan en 2025

Informations transmises à la commune de Val d'Oingt et questions sans réponse

1- Introduction du 18 novembre 2025

Message envoyé **le 16 novembre 2025** aux conseillers municipaux de Val d'Oingt

« Vitraux de l'église du Bois-d'Oingt - mêmes problèmes qu'à Denicé

Le problème est plus grave car l'église du Bois-d'Oingt sert tous les jours aux communes alentour. La commune de Val d'Oingt est chef-lieu de canton et reçoit des subventions supplémentaires de l'Etat pour remplir ce rôle.

rappels :

- l'église du BO a été construite en 1868, dix ans avant celle de Denicé
- Les vitraux de l'église sont signés pour la moitié, par un célèbre maître verrier de Toulouse, Louis-Victor Gesta- Ils font partie de l'histoire et du patrimoine du Bois-d'Oingt
- Il pleut dans l'église depuis dix ans, ce qui n'est pas dû seulement aux vitraux.
- Il va y avoir des travaux importants à prévoir. **Mais il ne faut pas faire n'importe quoi.**

Lire attentivement les préconisations rédigées à l'occasion de la présentation du projet de la commune de Denicé.

A noter : il est dommage que la commune soit restée indifférente aux alertes reçues depuis 2023. Des réparations inadaptées ont été décidées avec des résultats non seulement insuffisants mais destructeurs.

Si la commune avait donné suite aux alertes reçues de différents intervenants, elle aurait pu signer en 2024 ou 2025 le même accord que Denicé avec la Fondation du patrimoine, afin de réaliser une première tranche de travaux selon les règles de restauration. **50 000 euros auraient dû être possibles à trouver ?**

L'Association Bien vivre au Bois-d'Oingt s'est intéressée aux vitraux de l'église du Bois-d'Oingt et a interrogé la commune et la Fondation du Patrimoine- 2023-2025-Marie-France Rochard.

Au moins il aurait fallu faire réaliser une étude d'ensemble et **éviter d'abimer ce qui existe**. Chaque fois que je rentre ans l'église, il y a de nouveaux trous. Ce n'est pas étonnant vu la fragilité et la vétusté du verre qui s'abime avec l'oxydation de l'eau ».

M-F Rochard

2- A qui s'adresser pour être conseillé ?

Nous avons fait ce que nous pouvions en tant qu'association.

Mais c'est la commune qui est propriétaire du bâtiment de l'église, qui prend les décisions et engage les démarches officielles.

Nous avons donc transmis à chaque fois.

16 mars 2023 à 7h49

De Marie-France Rochard à Fondation du Patrimoine

Rochard Marie-France (mf.rochard@orange.fr) souhaite entrer en contact.

Identifiant du formulaire : n° 63592

Ci-après, le message saisi :

Je souhaiterais un contact avec M. Bruno Faucon au sujet de l'église du Bois d'Oingt (69620 - Val d'Oingt) et d'une verrière (vitrail de 1868 - Louis Victor Gesta) 06 75 99 64 05

16 mars 2023 à 17h11

envoyé : 16 mars 2023 à 17:11

de : Frédéric-Nicolas KOCOUREK <frederic.kocourek@fondation-patrimoine.org>

à : mf.rochard@orange.fr

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de monsieur Faucon :

Portable: 06 76 20 96 31

Mail: bruno.faucon@fondation-patrimoine.org

Très bonne journée à vous,

17 mars 2023 à 11h 57

vitrail à réparer église du Bois-d'Oingt



Marie-France ROCHARD

à : Faucon Bruno

17/03/23 11:57

détails ▼



L'Association Bien vivre au Bois-d'Oingt s'est intéressée aux vitraux de l'église du Bois-d'Oingt et a interrogé la commune et la Fondation du Patrimoine- 2023-2025-Marie-France Rochard.

Monsieur Bruno Faucon - Fondation du Patrimoine

Bonjour,

Je viens de vous appeler au téléphone au sujet d'un ensemble de 3 vitraux en verrière à l'église du Bois d'Oingt (voir photos jointes).

Il y a plusieurs années que l'eau rentre de ce côté sud de l'église construite en 1868.

Nous nous arrêtons devant ce vitrail quand nous faisons visiter les lieux. Ce serait à la commune d'assurer l'entretien de cette œuvre d'art dont elle est propriétaire, mais peut-être qu'une souscription publique pourrait faire avancer ces travaux en respectant la qualité originelle ?

Le prêtre François Chaize, a signalé le problème plusieurs fois avant de prendre sa retraite l'année dernière. Il l'a rappelé publiquement le mois dernier (mars 2023) lors de la messe d'enterrement de Guy Claudey. Le maire Pascal Terrier et Roland Chardon étaient présents.

A noter au niveau du tourisme, l'église du Bois-d'Oingt, construite en 1868 avec des pierres de la carrière locale par l'architecte lyonnais Benoit, est l'une des plus grandes et plus belles de ce secteur des pierres dorées. C'est aussi l'église principale de la paroisse Saint Vincent des Pierres dorées, avec des messes célébrées tous les dimanches.

Le montant des travaux doit être atteignable et une souscription par la Fondation du Patrimoine, **serait aussi une façon de faire connaître cette église.**

Je me suis déjà adressée à Roland Chardon et à Jocelyne Sambardier, adjointe tourisme et patrimoine, en leur envoyant le même dossier photographique.

Avec l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Marie-France Rochard

présidente de la fédération Patrimoine des Pierres dorées

Nos arguments : cette église dessert les villages de la paroisse saint Vincent des Pierres dorées qui viennent y assister aux offices réguliers, tous les dimanches. Certains de ces paroissiens pourraient souscrire à cette collecte de la Fondation... sans remettre en cause la souscription pour l'église de Oingt.

A noter : à cette date je n'avais mis en avant que ce vitrail unique. Mais depuis des dégâts encore plus sérieux se sont révélés sur l'autre face du transept ...et d'autres vitraux isolés.

Mars-Avril 2023

Suite à cette démarche, M. Bruno Faucon s'est déplacé très rapidement pour examiner ces vitraux. Invité le 22 avril 2023 au Bois-d'Oingt à une réunion de la fédération le représentant de la fondation du Patrimoine, Bruno Faucon a confirmé cette

L'Association Bien vivre au Bois-d'Oingt s'est intéressée aux vitraux de l'église du Bois-d'Oingt et a interrogé la commune et la Fondation du Patrimoine- 2023-2025-Marie-France Rochard.

démarche. Il a présenté le rôle que pouvait jouer la Fondation du Patrimoine pour aider à la restauration de bâtiments ou de patrimoines publics et privés.

Il a transmis, avec un avis favorable, un dossier de candidature à remplir à la commune de Val d'Oingt, propriétaire du bâtiment depuis 1905.

Peut-être la commune a-t-elle répondu ?

J'ai posé plusieurs fois la question à Roland Chardon que je croisais dans les rues. Courrier bien reçu mais pas de projet en vue.

Il n'a jamais été question lors des réunions du conseil municipal de travaux en cours sur l'église du Bois-d'Oingt ni des problèmes qui se posaient depuis des années sur le bâtiment.

3- Une proposition de soutien au niveau national a été annoncée pour 2023-2025

2 mars 2024 : une mesure de soutien national et exceptionnel aux travaux sur les églises

Nouveau courrier de l'association BVABO à la Fondation du patrimoine concernant une mesure fiscale récente d'encouragement concernant les travaux portant sur des églises de communes de moins de 10 000 habitants.

restauration vitraux église du Bois-d'Oingt

	Marie-France ROCHARD à : bruno.faucon@fondation-patrimoine.org et 4 de plus ...	02/03/24 17:2 détails ▼
2 pièces jointes tout télécharger		

Fondation du Patrimoine- 2-mars 2024

La dégradation de ces vitraux s'est accentuée au cours de l'année 2023. Le système de fixation des protections extérieures serait à remplacer pour un certain nombre d'entre eux. Des dégâts apparaissent à l'intérieur, menaçant en particulier les deux grandes verrières de trois vitraux. Une réparation sommaire et provisoire a été réalisée sur l'un d'entre eux par la commune. Elle ne devrait pas tenir.

L'Association Bien vivre au Bois-d'Oingt s'est intéressée aux vitraux de l'église du Bois-d'Oingt et a interrogé la commune et la Fondation du Patrimoine- 2023-2025-Marie-France Rochard.

J'ai vu que sur le plan national une action avait été mise en place pour les églises des communes de moins de 10 000 habitants avec des déductions fiscales supérieures, mais des dates limites pour les dossiers.

Cette mesure s'applique-t-elle sur le plan local et les souscriptions des particuliers ou des entreprises peuvent-elles être fléchées sur certaines églises ? Si oui, elle pourrait être incitative et nous pourrions représenter ce problème à la commune.

Merci de votre réponse.

Marie-France Rochard, présidente de l'association Bien vivre au Bois-d'Oingt

Document joint à ce courrier : extrait du site du Ministère de la culture:

Publié le 11.01.2024

Réduction d'impôt exceptionnelle pour les dons en faveur du patrimoine religieux des petites communes

Annoncée en septembre 2023 par le Président Emmanuel Macron à l'occasion des journées européennes du patrimoine, une collecte nationale a été lancée pour la conservation du patrimoine immobilier religieux des petites communes.

Une réduction d'impôt exceptionnelle pour les particuliers

La collecte nationale a été confiée à la Fondation du patrimoine « dans le cadre de son activité d'intérêt général de sauvegarde du patrimoine local » (article 3 quinquies du projet de loi de finance pour 2024).

Entre le 15 septembre 2023 et le 31 décembre 2025, vos dons pour cette collecte nationale bénéficient d'une réduction d'impôts de 75 % (au lieu de 66%), dans la limite de 1000 € par an...

A quoi serviront vos dons ?

- Les travaux de conservation : le clos et le couvert (ex : intervention pour éviter l'effondrement d'une façade ou d'un clocher), les éléments remarquables d'architecture ou de décors intérieurs (**ex : restauration de vitraux**)
- Les travaux de mise en sécurité incendie (ex : mise aux normes électriques)
- Le financement de l'ingénierie et de l'appui aux projets (études, assistance à maîtrise d'ouvrage...) - jusqu'à 10 % des fonds collectés

Sont en revanche exclus les travaux d'extension, de création de surface, de sûreté,

L'Association Bien vivre au Bois-d'Oingt s'est intéressée aux vitraux de l'église du Bois-d'Oingt et a interrogé la commune et la Fondation du Patrimoine- 2023-2025-Marie-France Rochard.

d'accessibilité ou d'aménagement intérieur ainsi que les interventions qui concernent objets et mobiliers

28 octobre 2024

Information que j'ai transmise par écrit à la commune de Val d'Oingt

Une opportunité à saisir avant le 31 décembre 2025

Val d'Oingt, le 28 octobre 2024

Message envoyé par mail à M. le maire de Val d'Oingt et à l'adjoint chargé des travaux,
copie envoyée à M. le maire délégué de Oingt

Monsieur le Maire

Lors de la réunion générale du 14 octobre de l'association BVABO, nous avons évoqué la question des vitraux de l'église du Bois-d'Oingt qui sont en mauvais état, état que nous vous avons déjà signalé en 2023. Nous avons demandé à la Fondation du Patrimoine une étude : cette étude a été réalisée et le résultat vous a été transmis directement par la Fondation.

Oui ces vitraux ont de la valeur et oui, ils risquent de s'endommager davantage si une intervention dans les règles de l'art des vitraux, n'est pas entreprise rapidement.

La consolidation du grand vitrail de droite que vous avez fait réaliser, a permis d'empêcher sa chute, mais lors des travaux, la peinture a été abîmée sur toute la largeur.

Il ne faudrait pas poursuivre avec les mêmes méthodes de dépannage **qui consolident provisoirement mais abîment l'œuvre d'art.**

Pourriez-vous nous rassurer et nous transmettre le nom de l'entreprise ou des spécialistes que vous allez charger de ces travaux ?

Référence : Voir aussi les mesures prises par la commune de Saint-Vérand qui avait aussi des problèmes sur des vitraux de la même période et qui a terminé son chantier.

Il est dommage que vous n'ayez pas donné suite au dossier de la Fondation du Patrimoine, qui aurait pu vous aider dans les décisions à prendre.

Je vous informe que lors de sa conférence publique du 25 octobre dernier, organisée à Ville-sur-Jarnioux à l'initiative de l'association Patrimoine et traditions de Ville-s-Jarnioux, M. Galland, directeur des Archives départementales, a évoqué la fragilité des

L'Association Bien vivre au Bois-d'Oingt s'est intéressée aux vitraux de l'église du Bois-d'Oingt et a interrogé la commune et la Fondation du Patrimoine- 2023-2025-Marie-France Rochard.

vitraux en général et cité sans la nommer une importante église du secteur, qui connaît de réels problèmes. Il a confirmé ensuite qu'il parlait bien de l'église du Bois-d'Oingt. Le maire délégué de Oingt était présent, c'est pourquoi je le mets en copie.

Nous vous remercions de votre écoute. Marie-France Rochard

Pas de réponse- pas d'info au conseil municipal.

4- Et ailleurs que s'est-il passé ?

31 octobre 2025

Signature à Denicé de la convention entre la commune de Denicé et la Fondation du Patrimoine sur la restauration de 3 grands vitraux situés dans le chœur.

La Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône était représentée par son président M. Pascal Ronzière. La CAVBS a financé une partie du montant des travaux.

La réalisation bénéficie de la déduction fiscale exceptionnelle à 75% pour les donateurs et les travaux commencent en décembre 2025, avant la date limite fin 2025, fixée par le gouvernement.

Important :

Assistant à cette cérémonie, j'ai pu écouter le responsable de l'entreprise, M. Dôme expliquer les menaces qui pèsent sur ces vitraux et les mesures urgentes qu'il va mettre en œuvre. J'ai pu interroger certains élus de Denicé qui ont suivi les études et le projet.

Il se trouve qu'il y a une forte similitude avec l'église du Bois-d'Oingt : architecte de la construction de la même famille, même technique de vitrail peints en panneaux, hauteur élevée qui interdisent un artisan local mal équipé. **Plus anciens de dix ans au Bois-d'Oingt, ils sont encore plus menacés car les matériaux sont en fin de vie (rouille, oxydation, protections cassées...).**

Enfin, la valeur artistique de la réalisation est encore supérieure au Bois-d'Oingt car les vitraux sont signés par un peintre verrier renommé. La restauration nécessitera le travail d'une équipe spécialisée et expérimentée. Ils mériteraient d'être classés ou inscrits aux monuments historiques

Une réalisation très urgente pour la prochaine équipe municipale.

A intégrer dans les projets.

Dossier Marie-France Rochard du 5-11-2025

Pour l'association « Bien vivre au Bois-d'Oingt et en pays Beaujolais »

L'Association Bien vivre au Bois-d'Oingt s'est intéressée aux vitraux de l'église du Bois-d'Oingt et a interrogé la commune et la Fondation du Patrimoine- 2023-2025-Marie-France Rochard.